

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

CRI2000– 3 crédits

Santé mentale et enjeux de l'évaluation

Automne 2021, jeudi de 8:30 à 11:30hres
Jacques Bigras, chargé de cours et psychologue (D.Ps. MA)
jacques.bigras@umontreal.ca

Descripteur du cours

Notions de psychopathologie. Évaluation des besoins et des facteurs criminogènes chez les personnes atteintes d'un trouble mental. Approche multidisciplinaire et détermination du plan d'intervention. Milieux institutionnels et communautaires.

Objectifs du cours

Objectifs généraux :

De manière générale, le cours vise à :

- Présenter les principaux problèmes de santé mentale et les relations cliniques entre eux ainsi qu'avec les comportements criminels et/ou violents.

Objectifs spécifiques :

À la fin du cours, l'étudiant sera apte à :

- Expliquer les principaux problèmes de santé mentale et les relations cliniques entre eux, en fonction d'au moins deux approches nosographiques complémentaires (catégorielle, dimensionnelle);
- Identifier, pour chaque trouble, les variantes pouvant être observées chez l'enfant, l'adulte et la personne âgée (et distinguer leur évolution de l'immatunité attendue ou vieillissement normal, s'il y a lieu);
- Expliquer la démarche d'évaluation de l'acte criminel et des facteurs criminogènes lorsqu'il y a problème de santé mentale ou trouble neuropsychologique;

- Identifier les principaux instruments susceptibles de soutenir ces types d'évaluation et se familiariser avec les exigences de qualification pour leur utilisation;
- Décrire les approches multidisciplinaires de la détermination du plan d'intervention auprès des personnes atteintes d'un trouble mental ou neuropsychologique aussi bien dans les milieux institutionnels que communautaires;
- Distinguer la prévention de la récidive, l'insertion sociale et le rétablissement des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.

Approches pédagogiques

Formule pédagogique

Pour l'automne 2021, les cours auront lieu en grande partie en présentiel. Il se peut que certains cours aient lieu à distance via Studium où les étudiant.e.s auront accès à des power points narrés. Dans ce site WEB, l'étudiant y trouvera des power points narrés.

Ceux-ci constitueront la pierre angulaire des examens. Il n'y a pas de manuel de notes de cours à acheter. De plus, l'étudiant trouvera des articles scientifiques à lire dans certaines sections chronologiques de la session. Cette documentation littéraire et visuelle permettra à chaque étudiant de produire un travail de session.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Examen de mi-session : 90 minutes	35%	14 octobre 2021
Travail de session	30%	18 novembre 2021
Examen final : 90 minutes	35%	16 décembre 2021

La Grille de correction du travail de session fut déposée sur StudiUM à la semaine du 18 novembre. De plus, l'étudiant pourra y trouver une description du travail attendu et un canevas. Il s'agit de composer une histoire d'un individu masculin qui a commis un délit pour lequel il a été arrêté. Le travail doit être présenté sous la forme de 5 sections:

1. Identification: 5 points
2. Description de la vie familiale: 15 points
3. Évaluation clinique: 15 points
4. Interventions: 15 points
5. Recommandation: 5 points

Le total des points est sur 55 points qui sera remis sur 30% de la note globale. LE TRAVAIL DEVRA ÊTRE DÉPOSÉ SUR STUDIUM LE 18 NOVEMBRE À LA RUBRIQUE °Travail de session°.

Quant aux examens, nous invitons les étudiants à parcourir Studium où un descriptif de l'examen apparaît les 14 octobre et 16 décembre. La matière de l'examen final débute après l'intra.

Échelle de conversion du département de criminologie :

Points (note en %)	Lettre	Points	Qualificatif
90 et plus	A+	4,3	excellent
85 à 90	A	4,0	
80 à 84.9	A-	3,7	
77 à 79.9	B+	3,3	très bon
73 à 76.9	B	3,0	bon
70 à 72.9	B-	2,7	
65 à 69.9	C+	2,3	
60 à 64.9	C	2,0*	
57 à 59.9	C-	1,7	passable
54 à 56.9	D+	1,3	
50 à 53.9	D	1,0**	
Moins de 50	E	0	faible – échec
			nul – échec
	(S)	sans valeur numérique	succès
	(E)	sans valeur numérique	échec

Communication des résultats

Les résultats des examens seront communiqués via la page Studium du cours.

Éléments de contenu

Dates	Éléments de contenu
2 sept. Cours 1	Présentation du plan de cours. Explication des approches nosographiques catégorielle et dimensionnelle. Jalons historiques des troubles mentaux et système nerveux.
9 sept. Cours 2	Explication neuro-biologique et relation avec les troubles mentaux. Troubles de l'enfance: troubles du déficit de l'attention et hyperactivité; trouble de conduites et troubles oppositionnels avec provocation; Gilles de la Tourette
16 sept. Cours 3	Troubles du spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques. Notions psychiatriques en ce qui a trait à l'évaluation de l'état mental.
23 sept Cours 4	Troubles du spectre de la Schizophrénie (suite...) Interventions auprès des schizophrènes
30 sept Cours 5	Troubles de l'humeur: troubles dépressifs. Symptômes, diagnostics différentiels, étiologie et traitement.
7 oct. Cours 6	Troubles de l'humeur: troubles bipolaires et diagnostics différentiels Symptômes, prévalence et traitement
14 oct. Cours 7	Examen d'intra: 35% de la note globale
21 oct. Cours 8	Semaine de relâche
28 oct. Cours 9	Aspects psycho-légaux: aptitude à comparaître et inaptitude, notion de non responsabilité criminelle, notions de garde préventive, enjeux déontologiques et actes réservés.
4 nov. Cours 10	Aspects psycho-légaux: évaluation des risques d'un passage à l'acte chez les cas souffrant de troubles mentaux. Analyse à l'aide d'outils d'évaluation. Facteurs statiques et facteurs dynamiques.
11 nov. Cours 11	Troubles de l'anxiété Phobie sociale, trouble de panique, trouble d'anxiété généralisé. Évaluation et interventions Troubles anxieux et troubles obsessionnels-compulsifs.
18 nov Cours 12	Troubles de la personnalité; analyse des trois catégories, liens avec la criminalité et diagnostics différentiels

25 nov. Cours 13	Troubles obsessionnels-compulsifs, troubles factices et troubles dissociatifs
2 dec Cours 14	Troubles de dépendance non liés à une substance Étiologie, prévalence, symptômes et traitement du Jeu pathologique
16 dec. Cours 15	EXAMEN FINAL; 35% DE LA NOTE GLOBALE

Matériel requis

LES ÉTUDIANTS PEUVENT SE PROCURER LE LIVRE SUIVANT:

Blanchette, Luc; Chevrier, Maxime; Legault, Isabelle

"PSYCHOPATHOLOGIE...une Approche intégrée de la santé mentale (2017) Montréal (2ième édition)

Ce livre n'est pas obligatoire.

Références bibliographiques

Cours 1 et 2: Troubles de l'enfance

Mercier,C. et Ouelette,G.(2010) Perceptions du personnel en milieu carcéral face aux détenus avec une déficience intellectuelle. Journal on Developmental Disabilities, 16, 3,11-17

Usher, A., Stewart, L., Wilton, G. et Malek, A. (2010). Profil et résultats des délinquants souffrant de TDAH. Rapport de recherche R-226. Ottawa: Service correctionnel du Canada.

L'Abbée, Y. & Morin, D. (1990). Comportements agressifs et retard mental. Compréhension et interventions, Eastman, Behaviora.

Lussier, F. & Flessas, J. (2009). Neuropsychologie de l'enfant: troubles développementaux et de l'apprentissage, 2^{ème} éd., Paris, Dunod.

Willaye, E. & Magerotte, G. (2008). Évaluation et intervention auprès des comportements-défis: Déficience intellectuelle et/ou autisme, Bruxelles, Belgique, De Broeck.

Cours 3 et 4: Troubles du spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques

American Psychiatric Association (APA). (2004). Practice guideline for the treatment of patients with schizophrenia, 2^{ème} éd., American Psychiatric Association.

Fazel, S., Gulati G., Linsell L., Geddes, J.R., & Grann M. (2009). Schizophrénie and violence: systematic review and meta-analysis. PLoS Med; 6: e1000120. Epub Aug.

Rousselet, A.-V. (2014). Mieux vivre avec la schizophrénie, Paris, Dunod.

Cours 5 et 6: Troubles bi-polaires, troubles dépressifs et risques suicidaires

Fazel, S.; Paul Lichstein, P., Grann, M., Goodwin, G.M. & Langstrom, N. (2010): Bipolar disorder and violent crime, new evidence from population-based longitudinal studies and systematic review. Arch Gen Psychiatry, 67 (9): 931-938.

Kemp, D.E (2008). Screening for bipolar disorder in a country jail at the time of criminal arrest. Journal of Psychiatric Research, 42,9,778-786.

Modestin, J., Hug, A. & Ammann, R. (1997). Criminal behavior in males with affective disorders. Journal of affective Disorders, 42, 29-38.

Cours 8 et 9: Aspects psycho-légaux

Tardiff, K.J. (2003). Violence. In R.E.Hales et S.C. Yudofsky (Eds.). Textbook of clinical psychiatry (4th ed.) (pp. 1485-1509). Washington, DC: American Psychiatry Publishing

Turkheimer, E. et Parry, C.D. H. (1992). Why the gap? Practice and policy in civil commitment hearings. American Psychologist, 47, 646-655.

Cours 10 et 11: Troubles anxieux et troubles obsessionnels-compulsifs

McKenzie, K. (2013). Comprendre l'anxiété et les crises de panique, Montréal, Québec, Modus Vivendi.

Middleton, K. (2012). 10 étapes pour vaincre l'anxiété, Paris, France, Empreinte-temps présent.

Simard, C. (2013). L'anxiété: la reconnaître, la comprendre et y faire face, Saint-Norbert, Québec, Les productions dans la vraie vie.

Cours 12: Troubles de la personnalité

Voir références sur studium

Cours 14: Jeu pathologique

Voir référence sur studium

Renseignements utiles

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b), plagiat et fraude (article 9.10)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la secrétaire du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Les pénalités de retard et la politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Articles relatifs au défaut de se soumettre à une évaluation et aux examens différés (articles 9.7, 9.9)

9.7 Examen différé

Si l'étudiant est absent à un examen intratrimetriel pour un motif valable et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, le doyen ou l'autorité compétente peut imposer un examen différé ou remplacer la note de l'examen intratrimetriel par la note de l'examen final ou par les autres évaluations du cours si aucun examen final n'est prévu. À moins de circonstances exceptionnelles, un examen intratrimetriel ne peut être différé qu'une fois et ne peut être différé au-delà de la fin du trimestre courant.

Si l'étudiant est absent à un examen final ou un examen de reprise pour un motif valable et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, le doyen ou l'autorité compétente impose un examen différé. Un examen final ne peut être différé au-delà de la fin du trimestre suivant.

Si l'étudiant est absent à l'examen final différé et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, un abandon de cours est enregistré.

9.8 Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit à la secrétaire du programme toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

StudiUM

Un site Internet du cours sera mis à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Divers services aux étudiants

Service de soutien à l'apprentissage du Centre étudiant de soutien à la réussite :

<http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/index.htm>

Centre de communication écrite : www.cce.umontreal.ca/

Direction des bibliothèques : <http://www.bib.umontreal.ca>

Aide à la persévérance scolaire, <http://fep.umontreal.ca/etudier-a-la-fep/accompagnement-personnalise/>